

MODALITÉS D'EMPRUNT

MATERIEL D'ANIMATION

La Médiathèque départementale de l'Oise met à la disposition de l'ensemble des bibliothèques du réseau du matériel d'animation pour accompagner les actions menées au sein de leur structure

POURQUOI RESERVER UNE EXPOSITION ?

- Faire découvrir la bibliothèque à de **nouveaux publics** : les animations permettent de fidéliser les usagers mais ont pour but d'y faire venir ceux qui ne la fréquentent pas encore.
- **Valoriser les collections** et services proposés par la bibliothèque : cela permet de susciter la curiosité et de faire découvrir les collections et les aspects parfois méconnus de la production littéraire, musicale ou cinématographique.
- **Donner une nouvelle image de la bibliothèque** : la bibliothèque c'est aussi un lieu d'action culturelle vivant et ouvert. Aujourd'hui, presque la moitié des usagers y viennent pour autre chose qu'emprunter : conférences, projections, spectacles font maintenant partie intégrante des services proposés en bibliothèque.
- **Créer du lien social** : une animation est toujours un moment privilégié de rencontres et d'échanges qui permet de tisser et de renforcer le lien social au sein des communes.
- **Créer des partenariats** avec les associations, centres sociaux, clubs du 3^{ème} âge écoles... de la commune

LE MATERIEL D'ANIMATION

Mettre en place des animations nécessite parfois du matériel.

La Médiathèque départementale de l'Oise met donc à votre disposition des **outils d'animation** qui peuvent compléter votre mobilier, créer une ambiance : coussins, grilles, vitrines, malles, jeu de cubes.

Elle vous propose également du **matériel d'animation pour vos inaugurations, un évènement particulier**, un thème que vous souhaitez exploiter: expositions, valises thématiques, kamishibai, tapis narratifs et livres kamishibai.

L'ensemble du matériel est présenté sur le portail de la MDO avec un descriptif du matériel prêté.

La disponibilité de ces outils ainsi que la pré-réservation s'effectue sur notre portail à la rubrique matériel d'animation ou auprès du secrétariat de la Médiathèque départementale.

LES CONDITIONS DE PRET

Les outils d'animation de la Médiathèque départementale sont proposés **gratuitement** à l'ensemble des bibliothèques du réseau.

La durée de prêt est fixée à 1 mois. Elle peut varier en fonction du matériel et peut être adaptée à vos besoins et de la disponibilité des outils.

Le transport et l'assurance sont à la charge de l'emprunteur. L'assurance doit couvrir la valeur indiquée dans la fiche détaillée.

Toute perte ou détérioration doit être signalée.

Quelques malles thématiques ou expositions contiennent des CD et des DVD. **Les CD sont soumis aux droits de la Sacem. Pour toute diffusion de musique dans vos locaux ou pour vos animations, pensez à leur demander une autorisation au-préalable.**

Les droits liés aux DVD acquis par la Médiathèque départementale doivent être respectés : **pas de diffusion publique dans les locaux de la bibliothèque (prêt gratuit pour l'usage privé-cercle de famille exclusivement) sauf si les DVD ont le droit de prêt et de consultation gratuite signalé par une étiquette sur la jaquette.**

La MDO décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette recommandation.

EN PRATIQUE

Chaque support est accompagné d'une liste de pointage et d'une fiche d'évaluation. Nous vous remercions de bien vouloir la compléter, elle nous permettra d'améliorer nos services et de mieux répondre à vos attentes.

Tous les documents contenus dans les différents supports doivent être rendus en même temps afin de ne pas pénaliser les emprunteurs suivants.

Les documents non rendus doivent être restitués le plus rapidement possible.

COMMENT CONSULTER LES DISPONIBILITES SUR LE PORTAIL ?

> **Vous connecter à votre espace "Espace pro"**

> **Rechercher le matériel** qui vous intéresse

> **Vérifier sa disponibilité** via le lien calendrier "Consultez les disponibilités"

COMMENT FAIRE VIVRE VOTRE EXPOSITION ?

- > Prévoir un **local assez grand** de préférence dans la bibliothèque.
- > **Prévoir une mise en scène** : décor, éclairage, objets en vitrine ...
- > Penser à **mettre en place des animations**, des rendez-vous durant le mois.
- > Penser à faire une **demande de prêt documentaire thématique** en lien avec votre animation.
- > Penser à **promouvoir et à diffuser votre animation** : affiches, tracts, informations presse.
- > Envoyer votre actu à contact-MDO@oise.fr afin que la MDO **valorise votre événement sur le portail**.
- > Penser à mentionner : la **MDO en insérant son logo** sur les documents de communication.

LE BILAN

C'est une étape importante dont l'objectif premier est d'évaluer si les objectifs fixés en terme de public ciblé ou de valorisation des collections ont été atteints. Il permet également :

- à la médiathèque d'améliorer l'organisation des animations à venir,
- de remplir le rapport annuel d'activités,
- pour vos élus de comprendre et de mesurer l'impact des actions réalisées par la médiathèque
- pour la MDO de faire bénéficier les autres médiathèques de votre expérience et d'adapter ses achats futurs en tenant compte de vos remarques et de vos suggestions.